



MINUSCA

CONFERENCE DE PRESSE

Déclaration à la presse du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies

**Parfait Onanga-Anyanga
4 Septembre 2015**

Tout d'abord, je tiens à remercier le Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al-Hussein, pour sa visite en République Centrafricaine. Sa visite a jeté davantage de lumière sur notre responsabilité commune de protéger les victimes les plus vulnérables de cette crise. Elle a permis d'appeler les Centrafricains à trouver une place dans leurs cœurs pour la réconciliation qui va contribuer à lutter contre l'impunité dans ce pays. Zeid, je me tiens à tes côtés et aux côtés des centrafricains.

Mais aujourd'hui, je suis à tes côtés pour dénoncer l'exploitation et des abus sexuels par les forces internationales, en particulier celles sous le commandement des Nations Unies représentées par le drapeau derrière nous - un symbole de l'unité des nations pour protéger et promouvoir la dignité humaine.

Avec ce symbole comme source d'inspiration, je tiens à assurer chacun d'entre vous que j'ai pris la direction de la MINUSCA pour poursuivre nos efforts consentis en vue de la paix en République centrafricaine pour combattre avec la dernière énergie l'exploitation et les abus sexuels commis par les forces de l'ONU dans ce pays.

Mettre fin à ce fléau que le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon a qualifié de « cancer de notre système », doit nous inviter à l'honnêteté sur la portée et l'envergure du problème. Je voudrais être transparent sur l'ampleur des allégations et ce que l'ONU et ses contingents font pour s'assurer que la justice soit rendue dans chacun des cas.

Il y a actuellement, et je le regrette, quatorze cas d'allégations d'exploitation ou d'abus sexuels commis par le personnel de l'ONU en République Centrafricaine qui ont été signalés à la MINUSCA. En le disant vous comprenez que ce n'est que la partie immergée de l'iceberg. Parmi ces 14 cas, 12 impliquent nos militaires, 1 porte sur des allégations contre notre police, et dans un cas l'identité de l'auteur est inconnue. Le premier cas nous a été signalé en décembre 2014; le dernier nous a été rapporté en août 2015. Chaque cas a été documenté et une mission d'enquêtes préliminaires a eu lieu pour préserver les preuves.

Pour les 12 allégations impliquant les troupes militaires de la MINUSCA, chaque pays contributeur de troupes a été informé et nous avons demandé qu'une équipe nationale d'enquêteurs soit déployée. Pour six cas, les pays contributeurs de troupes ont mené des enquêtes. Dans deux cas, les enquêtes ont été menées par la mission car le pays contributeur de troupes n'a pas envoyé d'enquêteurs nationaux. Dans trois autres cas, les enquêtes conjointes, ONU et enquêteurs nationaux, sont en cours. Enfin, dans trois autres cas, notre Bureau des services de contrôle interne a entrepris une enquête préliminaire afin de préserver les preuves.

Je tiens à vous assurer que la MINUSCA considèrera, de concert avec les pays contributeurs de troupes qui sont sous le drapeau des Nations Unies, chaque allégation avec le plus grand sérieux, nous veillerons à ce que justice soit rendue. Même si je suis conscient que chacun des auteurs présumés mérite le droit d'être considéré comme innocent jusqu'à preuve du contraire, je suis ici aujourd'hui pour dire que les Nations Unies se mettent du côté des victimes. Cela me brise le cœur de vous dire que 8 de ces 14 allégations sont des cas impliquant des mineurs de moins de 18 ans. En tant que fonctionnaire de l'ONU, en tant que père, j'ai du mal à dormir, sachant que les enfants que nous sommes censés protéger peuvent avoir été abusés. Permettez-moi de vous assurer que ces cas sont des crimes présumés et doivent être traités comme tels.

Au cas où les allégations de viols d'enfants seraient avérées, je crois en mon fort intérieur que la justice ne sera pas suffisante. L'UNICEF et son réseau de protection de l'enfance interviendront pour faire en sorte que ces enfants

reçoivent une assistance médicale et psycho-sociale pour les aider à guérir de leurs blessures. Je crois aussi que nous devrions faire beaucoup plus dans notre obligation d'accompagner le processus de guérison de ces enfants.

Je voudrais que vous sachiez que j'ai porté ce problème à l'attention des autorités de la République Centrafricaine, au plus haut niveau elles reconnaissent la complexité du phénomène et conviennent de la nécessité de travailler ensemble pour le surmonter.

Les autorités nationales se joignent à moi pour reconnaître que les forces internationales, y compris celles qui sont sous le commandement des Nations Unies, se sont beaucoup données pour empêcher le pays de sombrer dans le chaos. Il est tout simplement déshonorant que les actes irresponsables portent une grave atteinte à l'image des forces internationales et ternissent la noble mission que nous menons dans ce pays.

Le Secrétaire général sollicite la collaboration sans équivoque des pays contributeurs de troupes, qui détiennent l'autorité légale première de poursuivre les auteurs de ces crimes odieux, afin de mettre un terme à ce fléau une fois pour toutes. Les responsables de la Force, de la Police, et les civils, ont la responsabilité institutionnelle de veiller à ce que, ceux qui sont sous leur autorité se comportent dans le strict respect des normes éthiques les plus élevées. Les pays contributeurs de troupes et de police ont l'obligation de poursuivre les contrevenants conformément à leurs lois nationales. Bien que l'accent soit mis sur la responsabilité individuelle pour éviter de stigmatiser l'ensemble des pays contributeurs, le rapatriement des contingents ayant des déficiences persistantes et endémiques devrait être envisagé.

Je voudrais pouvoir vous dire que la situation s'améliore. Hélas, je suis consterné de voir que depuis mon arrivée le 20 août 2015, deux cas supplémentaires ont été signalés.

Nous ne pouvons pas simplement condamner ces actes et espérer qu'ils cesseront. Nous devons et nous allons mettre en place une action offensive et

multiforme pour s'attaquer aux causes profondes de ces crimes. Je saisis cette occasion pour appeler la communauté internationale, la société civile, les médias et les dirigeants de la RCA en partenariat avec la MINUSCA et la famille des Nations Unies, à envisager un programme de sensibilisation global de la société contre l'exploitation et les abus sexuels. Je demande également aux partenaires d'aider au développement de mécanismes d'information sur les allégations d'exploitation ou d'abus perpétrés par le personnel de la MINUSCA.

Il est également vrai que ces allégations en disent long sur les fragilités structurelles de la société centrafricaine marquée par de nombreuses années de conflit. Cette société est vulnérable à la violence sexuelle suite à un traumatisme, aux crimes massifs et la déchirure du tissu social ainsi qu'à l'effondrement des mécanismes de protection sociale. À cet égard, nous devons unir nos efforts pour faire face au phénomène persistant de la violence sexuelle dans ce pays qui est souvent le symptôme violent de maux plus profonds.

Je tiens à vous assurer que le Secrétaire général est personnellement consterné de voir ces allégations persister dans ce pays. En tant que son représentant, je ne ménagerais aucun effort et n'épargnerais pas de temps pour aider à stabiliser ce pays fragilisé par la guerre et pour m'assurer que ces horribles crimes cessent.

Aujourd'hui, Je suis devant vous en tant que père, frère de ce pays et fils de cette sous-région au potentiel immense. Je vous assure que je ne saurais me reposer tant que la dernière allégation n'aura pas fait l'objet d'enquête rigoureuse jusqu'à ce que toutes les victimes reçoivent les soins adéquats, et jusqu'à ce que le drapeau de l'ONU soit lavé de cet opprobre.

Je vous invite instamment à vous joindre- à nous dans ce combat. - Nous avons besoin de vous pour dire à tous que l'ONU se dresse contre cette ignominie, qu'elle se bat contre elle au quotidien. Nous ne connaissons pas de repos jusqu'à ce que justice soit rendue et que les abus prennent fin.